

**COMMUNE DE MUS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 29 août 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 15

Le vendredi deux septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Madame Solenne BAYLE GOUTORBE est nommée secrétaire de séance et il est procédé à l'appel nominal des élus :

**Etaient présents :**

Madame Armelle GROSJEAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 3<sup>ème</sup> Adjointe.  
Mesdames et Messieurs Philippe CABOT, Patrick FAMEL, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Magali RABANIT Etienne RAGOT, conseillers municipaux.

**Le quorum est atteint avec 10 conseillers présents**

**Etaient excusés :**

Madame Yaëlle BECHARD qui a donné pouvoir à Madame Magali RABANIT  
Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné pouvoir à Monsieur Patrick BENEZECH

**Etaient absents :**

Madame Emilie GACHON CARRETTE  
Monsieur Frédéric AUSSEL  
Monsieur Jean-Louis BLANC

Monsieur Patrick BENEZECH rappelle que le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2022 a été adressé à tous les membres du Conseil municipal. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Election d'un nouvel adjoint à la suite d'une démission.
2. Commissions municipales et autres instances – remplacement d'un membre à la suite d'une démission.
3. Modification du BP 2022
4. SMEG – projet travaux CG Télécom, D842A et chemin de l'Ancienne Tuilerie
5. SMEG - projet travaux EPC, D842A et chemin de l'Ancienne Tuilerie
6. SMEG – projet travaux REN, D842A et chemin de l'ancienne Tuilerie
7. Questions diverses

**040-2022 COMMISSIONS MUNICIPALES ET AUTRES INSTANCES– REMPLACEMENT D'UN MEMBRE SUITE A UNE DEMISSION**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de remplacer M. Stéphane CALANDRAS au sein de plusieurs commissions municipales, à la suite de sa démission de son mandat d'adjoint au maire et de conseiller municipal.

Monsieur le Maire rappelle que M. Stéphane CALANDRAS était président rapporteur de la commission Ecole et Jeunesse et membre de la commission Communication, membre de la commission Animations et délégué titulaire, représentant la commune de Mus au SMEG.

Monsieur le Maire propose de procéder à un remaniement des commissions municipales hors les commissions obligatoires (commission des finances et investissements et commission d'appel d'offres

et adjudication), pour remplacer M. Stéphane CALANDRAS, intégrer M. Patrick FAMEL et de répondre à la demande d'autres conseillers municipaux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L.2121-33.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 006-2020 du 12 juin 2020 portant sur constitution des commissions municipales et désignation de leurs membres.

Vu la délibération du Conseil municipal n°007-2020 du 12 juin 2020 relative à la désignation des délégués aux établissements intercommunaux.

Vu la lettre de démission de M. Stéphane CALANDRAS acceptée par Madame la Préfète du Gard, au 20 aout 2022.

M. le Maire propose :

#### **Commission Ecole et Jeunesse**

M Philippe CABOT remplace M. Stéphane CALANDRAS et devient le président rapporteur de cette commission.

Nouvelle composition de la commission :

Président rapporteur : **Philippe CABOT**

Membres : Solenne BAYLE GOUTORBE, Frédéric AUSSEL, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Magali RABANIT

#### **Commission Environnement – Cadre de vie – Embellissement du village.**

Madame Corinne ORTEGA DOREY n'est plus en mesure, pour raisons personnelles, d'assumer le poste de présidente rapporteur mais souhaite rester membre.

Après discussion et à leur demande, Madame Magali RABANIT intègre cette commission en tant que membre et M. Patrick FAMEL intègre cette commission en tant que président rapporteur.

Nouvelle composition de la commission :

Président rapporteur : **Patrick FAMEL**

Membres : Philippe CABOT, Armelle GROSJEAN, Corinne ORTEGA DOREY, Magali RABANIT, Etienne RAGOT

#### **Commission Animations.**

Après discussion, Madame Magali RABANIT intègre la commission Animations en remplacement de M. Stéphane CALANDRAS.

Nouvelle composition de la commission :

Président rapporteur : Ghislain MARCANT

Membres : Emilie GACHON CARRETTE, Corinne ORTEGA DOREY, Philippe POUJOL, Magali RABANIT.

#### **Commission Communication**

Après discussion, Madame Christelle LIVIGNY PALOMINO intègre la commission Communication en remplacement de M. Stéphane CALANDRAS.

Nouvelle composition de la commission :

Présidente rapporteur : Yaëlle BECHARD  
Membres : Solenne BAYLE GOUTORBE, Ghislain MARCANT, **Christelle LIVIGNY PALOMINO**.

#### **Commission Voirie et Sécurité.**

Après discussion, M. Patrick FAMEL intègre la commission

Nouvelle composition de la commission :

Président rapporteur : Philippe CABOT  
Membres : Frédéric AUSSEL, **Patrick FAMEL**, Philippe POUJOL, Etienne RAGOT,

#### **Commission Urbanisme.**

Après discussion, M. Patrick FAMEL intègre la commission.

Nouvelle composition de la commission :

Présidente rapporteur : Solenne BAYLE GOUTORBE  
Membres : Yaëlle BECHARD, Jean-Louis BLANC, Philippe CABOT, **Patrick FAMEL**, Corinne ORTEGA DOREY

Il est procédé au vote pour entériner la nouvelle composition des commissions remaniées comme présentées ci-dessus.

VOTE :

Pour = 12  
Abstentions = 0  
Contre = 0

#### **Représentants de la commune de Mus au SMEG**

Après discussion, M. Philippe CABOT remplacera M. Stéphane CALANDRAS en tant que délégué titulaire et M. Patrick FAMEL sera désigné, délégué suppléant.

Il est procédé au vote à main levée selon l'article L 2121-21 du CGCT :

Pour = 12  
Abstention = 0  
Contre = 0

Désormais, les représentants de la commune de Mus au SMEG sont :  
Délégués titulaires : Philippe CABOT et Etienne RAGOT  
Délégués suppléants : Solenne BAYLE GOUTORBE et Patrick FAMEL.

Pour copie conforme,  
A Mus, le 03 septembre 2022,

La secrétaire de séance,



Le Maire

